



Webinaires

de la mobilité solidaire

Tous Mobiles

LABORATOIRE
DE LA MOBILITÉ
INCLUSIVE

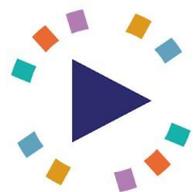
Sous l'égide de FACE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*





Webinaires

de la mobilité solidaire

Tous Mobiles



ÉPISODE #5

Mardi 21 SEPTEMBRE 2021
de 14h à 15h30

PROGRAMME

1. POURQUOI UN GUIDE DÉDIÉ AUX PLATEFORMES ?

Francis Demoz. Délégué général du LMI.

2. DANS QUEL CADRE RÉGLEMENTAIRE LES PLATEFORMES ÉVOLUENT-ELLES ?

Céline Mouvet. Cheffe du bureau des politiques de déplacements du Ministère de la Transition écologique (DGITM).

3. À QUI LES PLATEFORMES SONT-ELLES DESTINÉES ET À QUELS BESOINS RÉPONDENT-ELLES ?

Pierre Taillant. Économiste à l'ADEME.

4. QUELS SERVICES ET SOLUTIONS LES PLATEFORMES PROPOSENT-ELLES ?

Karim Ait-Youcef. Directeur Général Adjoint Wimoov.

Didier Luces. Président Mob-In – Région Grand-Est.

5. QUEL EST L'ÉCOSYSTÈME DES PLATEFORMES ?

Carle Baldacci. Chef de projet. Direction générale. Direction des partenariats et de la territorialisation, Pôle Emploi.

Maëlle Bourguignat. Ingénierie FSE – projets insertion. Département de Loire-Atlantique. Service Insertion Emploi.

6. QUEL EST LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DES PLATEFORMES EXISTANTES ?

Marc Fontanes. Auteur du guide numérique « Tout comprendre des plateformes de mobilité », Directeur de projets mobilité Auxilia / Chronos.

SÉQUENCE CONCLUSIVE

Questions/réponses et échanges avec les participants



Le webinaire sera enregistré pour sa rediffusion sur le site Tous Mobiles ainsi que sur les chaînes Youtube du LMI et de France Mobilités.

1. POURQUOI UN GUIDE DÉDIÉ AUX PLATEFORMES ?

Francis Demoz

Délégué général du Laboratoire de la Mobilité inclusive

2. DANS QUEL CADRE RÉGLEMENTAIRE LES PLATEFORMES ÉVOLUENT-ELLES ?

Céline Mouvet

Cheffe du bureau des politiques de déplacements du Ministère de la Transition écologique (DGITM)

La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) porte l'enjeu **d'une mobilité pour tous et partout** :

-Un objectif de politique publique réaffirmé : droit à la mobilité (*L. 1111-1 du code des transports et suivants*)

-Un domaine d'intervention à part en entière de l'AOM : la compétence « mobilité solidaire » (*L. 1231-1-1 du code des transports*)

-Un décloisonnement nécessaire de l'action publique : le plan d'action commun en faveur de la mobilité solidaire visant à coordonner les interventions pour la mobilité des plus fragiles (*L. 1215-3 du code des transports*) : conseil individualisé, information sur les aides à la mobilité

3. À QUI LES PLATEFORMES SONT-ELLES DESTINÉES ET À QUELS BESOINS RÉPONDENT-ELLES ?

Pierre Taillant
Économiste à l'ADEME

Qu'est ce qu'une plateforme de mobilité ?

Dispositif d'animation et de coopération au service des acteurs locaux (collectivités, acteurs emploi et insertion, mobilité, associations...)

3 missions complémentaires :

1. Accompagner les personnes fragiles vers une mobilité autonome
2. Mettre en réseau les porteurs de solutions
3. Développer des solutions complémentaires pour les besoins non couverts

Un ancrage territorial fort pour apporter un service de proximité sur le territoire d'implantation

Le « parcours mobilité » comme cœur de métier : un diagnostic fin pour des solutions adaptées et pérennes

Pilotage étroit entre les conseillers mobilités et les prescripteurs (action sociale)

A quels besoins les plateformes répondent-elles ?

Une réponse aux inégalités territoriales en matière de mobilité

Prise en charge des besoins en fonction des types de territoires : ruraux, périurbains, QPV...

Une réponse aux contraintes économiques : se déplacer coûte cher (coût global annuel d'une voiture 4900€/an)

Relais pour les aides à la mobilité peu connues des plus fragiles

Une contribution à l'insertion sociale et professionnelle

Elles aident à lever les barrières cognitives à la mobilité

Elles sont un lieu où doivent s'articuler la transition écologique et la justice sociale

A qui les plateformes sont-elles destinées ?

TYPE DE PUBLIC	PART DES PLATEFORMES ACCUEILLANT CETTE TYPOLOGIE DE PUBLIC
Public en insertion socio-professionnelle, demandeurs d'emploi	84 %
Salariés précaires et intérimaires	66 %
Jeunes	61 %
Habitants de quartiers prioritaires de la politique de la ville	46 %
Seniors	34 %
Personnes à mobilité réduite et/ou déficientes cognitives	17 %
Tout public	12 %
Réfugiés / migrants	12 %
Sous-main de justice (SPIP et PJJ)	9 %

4. QUELS SERVICES ET SOLUTIONS LES PLATEFORMES PROPOSENT-ELLES ?

Karim Ait-Youcef
Directeur Général Adjoint Wimoov

Une association au service des publics précaires

WIMOOV aujourd'hui

Association de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)

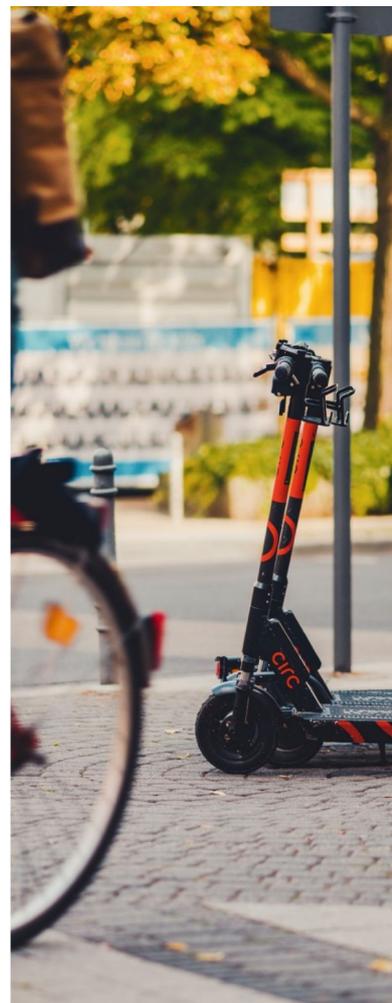
1 mission

Accompagner tous les publics fragiles vers l'autonomie en termes de mobilité

10 régions

220 salariés

51 Départements couverts

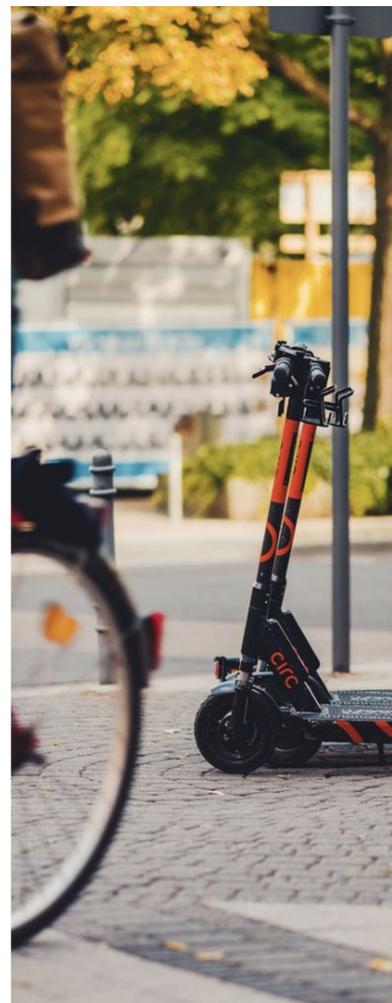


L'accompagnement WIMOOV

[Parcours d'accompagnement Mobilité]



1. Proposer à nos bénéficiaires un **Test mobilité numérique**, réalisé avec les prescripteurs ou nos conseillers mobilité, qui détermine un Profil Mobilité et évalue les besoins d'accompagnement de chaque personne.
2. Orienter les bénéficiaires vers des **solutions et des services de mobilité**
 - **Pédagogiques** (formation à la mobilité utilisation des transports en commun, formation vélo, etc.)
 - **Matérielles** un service de mise à disposition de moyens matériels (mise à dispo de vélo, VAE, covoiturage, etc.).
 - **Financières** (aide réparation, carte gratuité transport, micro-crédit)
3. Co-construire et suivre avec le bénéficiaire son Parcours Mobilité en vue **d'améliorer son autonomie**.
4. **Evaluer**



4. QUELS SERVICES ET SOLUTIONS LES PLATEFORMES PROPOSENT-ELLES ?

Didier Luces

Président Mob-In – Région Grand-Est



Le réseau a pour objectif de rassembler des acteurs territoriaux de la mobilité inclusive, solidaire et durable

11 régions constituées

Le réseau Mob'In fédère les acteurs de la mobilité sous la forme d'organisations régionales.

150 structures indépendantes au plus près des territoires

+ de 35 000 personnes accompagnées par an

+ de 1 000 professionnels de la mobilité au service des parcours des publics précaires

Pouvoir Bouger : avec quoi je me déplace ?

Location solidaire de véhicules

location de voitures, scooters, vélos/vélos électriques

Covoiturage organisé

Transport d'utilité sociale

Garage solidaire

Savoir Bouger :

Acquérir la compétence mobilité ?

Apprentissage

Lecture de plan, organisation d'un déplacement

Accompagnement aux usages

Transport en commun, Vélo-Ecole,
Licence de conduite

Accompagnement à une mobilité autonome

Accès à une source de financement

5. QUEL EST L'ÉCOSYSTÈME DES PLATEFORMES ?

Carle Baldacci

Chef de projet. Direction générale. Direction des partenariats et de la territorialisation, Pôle Emploi

La mobilité, frein majeur à l'insertion professionnelle, au coeur des préoccupations de Pôle emploi :

Les leviers pour répondre aux difficultés de mobilité des demandeurs d'emploi :

- Les aides à la mobilité de Pôle emploi : aides financières pour abaisser le coût lié à la mobilité
- La mobilisation des partenaires du territoire, dans une logique de complémentarité d'expertise



Zoom sur le rôle des plateformes dans les parcours d'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi

- **un diagnostic mobilité et un accompagnement personnalisé** : identifier finement les besoins des demandeurs d'emploi, les accompagner pour lever les freins qui contraignent leurs déplacements et ainsi augmenter leurs chances de décrocher un emploi ou une formation
- **des solutions matérielles et financières** : disposer d'un véhicule en état de marche, bénéficier d'un prêt de véhicule ou d'un dispositif d'autopartage pour rejoindre les bassins d'emploi du territoire



5. QUEL EST L'ÉCOSYSTÈME DES PLATEFORMES ?

Maëlle Bourguignat

Ingénierie FSE – projets insertion. Département de Loire-Atlantique. Service Insertion Emploi

De l'identification du besoin à la mise en place du dispositif



Constats :

- La mobilité est un frein récurrent dans les parcours d'insertion
- Il existe des solutions de mobilité dans les territoires portés par plusieurs acteurs

Objectifs :

- Structurer l'offre de service
- Ajouter une étape permettant de mieux orienter les personnes : le conseil en mobilité
- Mettre les acteurs en réseau : les plateformes mobilité



Plateformes mobilité

CAP FORMATION
 plateforme.mobilité@capformation.net
 09 72 22 10 74
 Adresse siège: 6 rue Benoît Frachon
 44800 Saint-Herblain



Mélanie Anjubault : 06 23 76 72 85
 ZONE : CC de Blain, Nozay, Châteaubriant et
 Pontchâteau-St Gildas, 8 communes de Redon agglo

Camille Leduc : 06 23 76 87 83
 ZONE: CC Erdre et Gesvres / Vignoble Nantais

Johanne Bazin : 06 19 48 82 95
 ZONE: Cap Atlantique / Estuaire et Sillon



ERDRE ET LOIRE INITIATIVES
 02 40 83 15 01
Anne Corvaisier
 mobilite@erdreloireinitiatives.fr
 07 71 87 03 08
Marie Laure Bernard
 mobilite2@erdreloireinitiatives.fr
 06 87 03 41 57
 Pôle mobilité Pays d'Ancenis
 730 rue Saint Exupéry
 Zone de l'Aéropole 44150 Ancenis
 ZONE : Pays d'ANCENIS

STRAN/CARENE
 c.vigneron@stran.fr
Carine Vigneron
 02 49 63 40 01 / 06 71 16 90 98
 8 place Pierre Semard - 1er étage
 44600 Saint-Nazaire



ZONE: CARENE

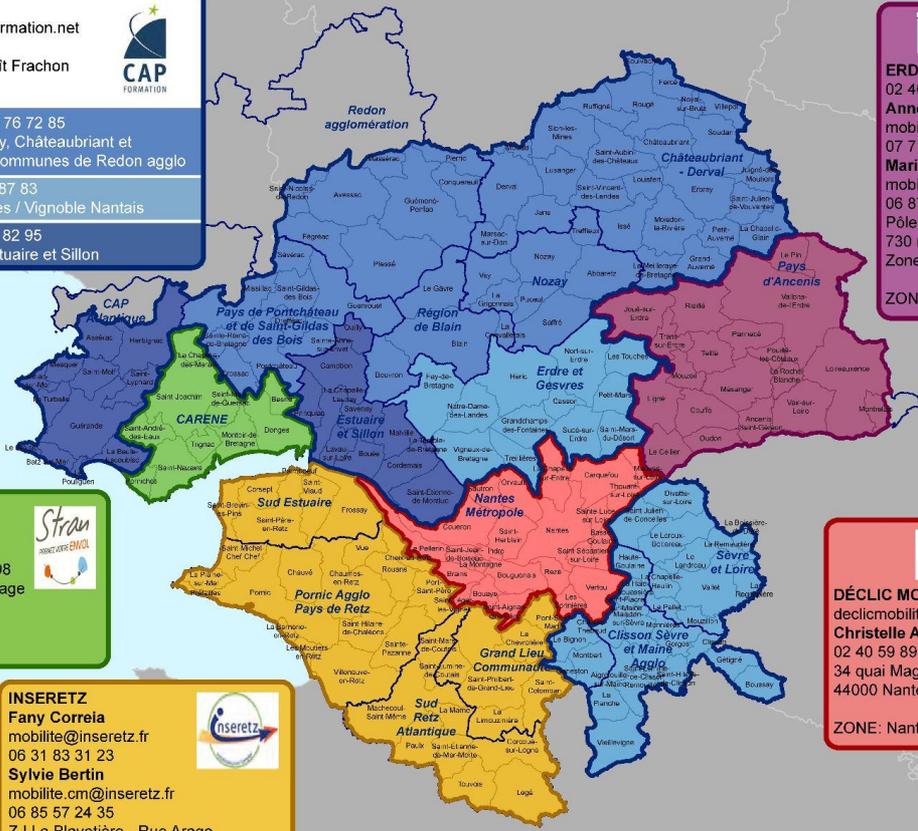
INSERETZ
Fany Correia
 mobilite@insetez.fr
 06 31 83 31 23
Sylvie Bertin
 mobilite.cm@insetez.fr
 06 85 57 24 35
 Z.I La Blavetière - Rue Arago
 44210 Pornic



ZONE: Pays de Retz



DÉCLIC MOBILITÉ
 declicmobilité-plateforme@orange.fr
Christelle Audigane et Sylvie Geslin
 02 40 59 89 12
 34 quai Magellan
 44000 Nantes
 ZONE: Nantes métropole



0 5 10 km

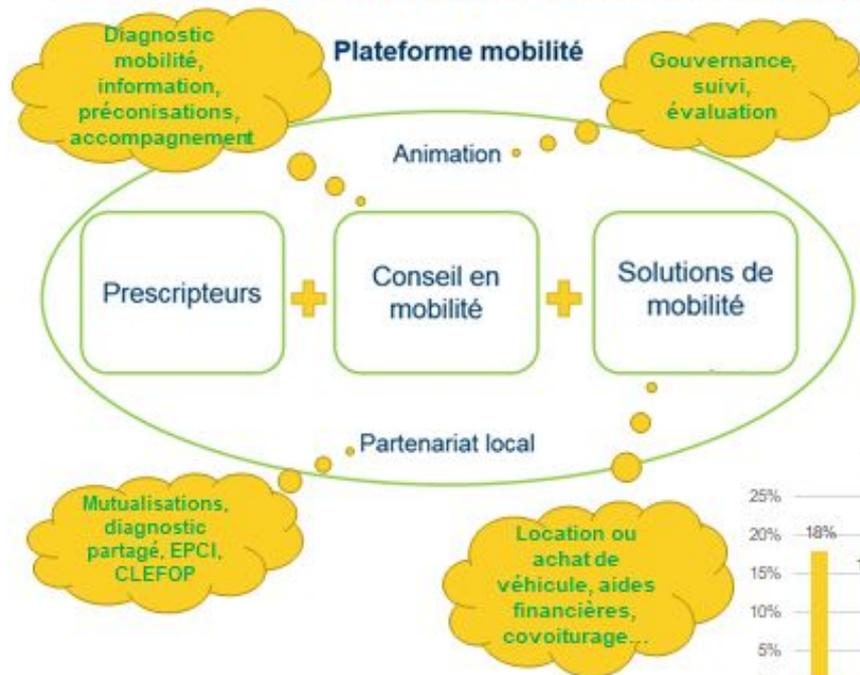
Cartographie © janvier 2021
 Réalisateur : Service observation
 Fonds de carte: IGN, IGN © IGN
 Sources des données: DSDS, IGN © IGN, IGN © IGN



Pour quels publics ?

Toute personne inscrite dans un parcours d'insertion professionnelle ou socio-professionnelle rencontrant des difficultés à se déplacer de manière autonome

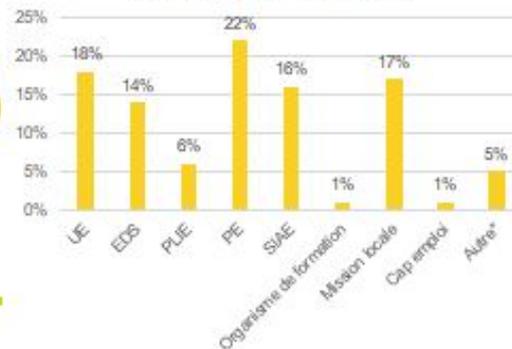
Bilan des plateformes (du 01/07/19 au 31/12/20)



717 personnes accompagnées pour un objectif initial de 620.

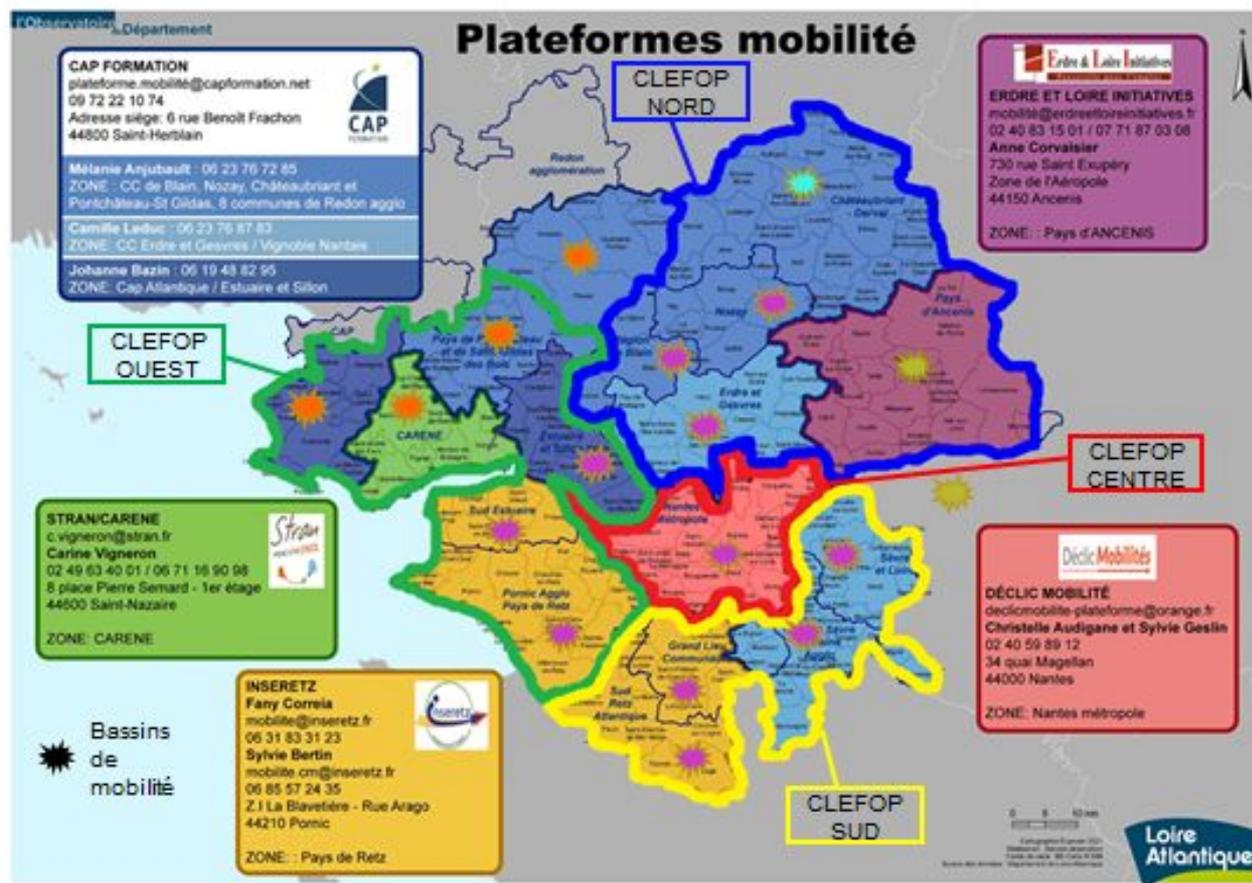
Cofinancement
Département (insertion, jeunesse, infrastructures, déplacements, ...),
Région, FSE, Plan pauvreté

Structures prescriptrices



Service insertion emploi

Plateformes mobilité / territoires CLEFOP / bassins de mobilité



6. QUEL EST LE MODÈLE ÉCONOMIQUE DES PLATEFORMES EXISTANTES ?

Marc Fontanes

Auteur du guide numérique « *Tout comprendre des plateformes de mobilité* »,
Directeur de projets mobilité Auxilia / Chronos.

Un modèle variable d'une plateforme à une autre, qui reste fortement dépendant de financements publics

Concrètement, que doit-on financer dans une plateforme ?

Quels sont les modes de financements existants ?

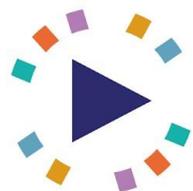
Des difficultés objectives

Point de vue sur le modèle idéal

SÉQUENCE CONCLUSIVE



Questions / Réponses
et synthèse conclusive des différents échanges



Webinaires
de la mobilité solidaire

**Tous
Mobiles**



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS

ÉPISODE #6

Quelles solutions dans
les quartiers prioritaires
de la ville ?

MARDI 12 OCTOBRE 2021
14H À 15H30

ÉPISODE #7

Quelles solutions pour
une mobilité durable
pour tous ?

MARDI 7 DÉCEMBRE 2021
14H À 15H30



Webinaires
de la mobilité solidaire

**Tous
Mobiles**

REVOIR LES WEBINAIRES EN REPLAY



- **Sur le site « TOUS MOBILES »**

<https://tousmobiles-kit.com/voir-les-replays>

-
- **Sur les chaînes Youtube du LMI et de France Mobilités**